



FORM'LOCALE

RÉVÉLATEUR DE COMPÉTENCES,

SPÉCIALISTE DES FORMATIONS PERSONNALISÉES

Form'Locale réunit des femmes et des hommes passionnés par la transmission de savoir, la montée en compétence et riches d'une forte expérience en entreprise et en administration.

Dirigé par Malik Benakcha, diplômé de Sciences Po Paris, Form'Locale est spécialisé dans les formations bureautique, commerciale et communication.

Entourés de formateurs diplômés et imprégnés d'une longue expérience, nous avons à cœur d'accompagner les collaborateurs dans leur montée en compétences face à un monde du travail en constante évolution.



FORM'LOCALE
ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE
6 Rue Saint-Honoré - 41 000 Blois
02.54.56.16.74 - contact@formlocale.fr
www.formlocale.fr

FORMATION

LA GESTION DES MARCHÉS PUBLICS (ADMINISTRATION)

DURÉE

1 jours
(7h00)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- . Maîtriser les bases de la réglementation des marchés publics
- . Découvrir les nouvelles procédures de passation et la nouvelle réglementation des nouvelles dispositions de l'exécution des marchés

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'élaboration ou la gestion des marchés publics.

NIVEAU REQUIS

Pas de prérequis

TARIF INTERENTREPRISE

800 € HT / Stagiaire

Formation animée par un formateur-consultant expert approuvé par Form'Locale.
Suivi d'exécution assuré par une feuille de présence émargée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.

PROGRAMME

MATINÉE :**LE CADRE JURIDIQUE DES MARCHÉS PUBLICS**

Les marchés publics et accords-cadres
Les principes fondamentaux de l'achat public
Les conséquences de la directive des marchés du 26 février 2014 et de l'ordonnance marchés publics du 23 juillet 2015

LES BASES DE LA PRÉPARATION DES MARCHÉS PUBLICS

Les différentes typologies d'achat
Les marchés spécifiques du nouveau cadre réglementaire (marchés mixtes, services spécifiques et nouveau seuil).
L'obligation d'allotir
Les différents opérateurs économiques : droits et obligations
Les pièces du marchés
Le DUME

LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

La publicité
La dématérialisation des procédures
La procédure adaptée
Les critères d'attribution

APRÈS-MIDI :**L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS**

La modification d'un marché en cours
La sous-traitance
Les modalités et délais de paiement
La résiliation d'un marché public
L'éviction pour défaut d'exécution
Les paiements, avances, acomptes...

CLÔTURE DE LA FORMATION

Etude personnalisée des outils et moyens que chaque apprenant aura l'opportunité de développer au sein de son entreprise
Bilan écrit (QCM) et oral de la formation par les apprenants et le formateur